

En génie climatique, quelles technologies pour l'avenir ?

En rafraîchissement, les besoins iront croissant "du fait des augmentations de température prévues", tandis que, en ECS, «les principales technologies» envisagées pour répondre, à l'avenir, aux besoins sont le solaire thermique et le chauffe-eau thermodynamique. C'est ce qu'estime un rapport que vient de publier le Centre d'analyse stratégique du Premier ministre. Le rapport juge tout particulièrement intéressants deux types de capteurs géothermiques : ceux à spirales, ainsi que les pieux. Au sujet des PAC géothermiques, il estime que "le potentiel est considérable dans une vision à trente ou quarante ans". Mais il insiste aussi sur la nécessité de faire évoluer les référentiels professionnels et réglementaires pour que les "règles du jeu" n'imposent plus une procédure individuelle et qu'elles "soient d'application directe". A ce propos, le rapport appelle à une "simplification" des régulations par l'Etat. Il convient de décentraliser tout ce qui peut l'être, ajoute-t-on. Egalement à propos des PAC géothermiques, le rapport prévoit que leur essor "va demander un développement rapide des effectifs professionnels apportant une prestation intégrée pour la conception, l'installation et la maintenance". L'on escompte en dix ans une multiplication par 6 de l'utilisation des PAC géothermiques, rapporte l'étude.

Concernant le puits canadien, le rapport juge que son développement passe, en maison individuelle, par "l'implication d'acteurs ayant des réseaux de vente importants", fabricants ou constructeurs de maisons individuelles, tandis que, en collectif/tertiaire, le rôle des BET sera déterminant. Au sujet des stockages thermochimiques, destinés à être intégrés au bâti, le rapport signale qu'il y a "des perspectives de simplification importantes qui permettraient d'atteindre des coûts de production relativement faibles". Un démonstrateur pourrait être réalisé d'ici deux à trois ans, et il est possible d'envisager un usage sur des marchés de niche d'ici sept ans, poursuit-on.

A propos des réseaux de chaleur, le rapport observe que, à terme, des réseaux fournissant en permanence une eau entre 18 et 32°C, "ouvriraient la porte à des ressources très élargies pour les alimenter", notamment en association avec le solaire thermique. Dans un horizon plus proche, ajoute-t-on, les réseaux à environ 70°C devraient se généraliser pour les nouveaux réseaux. Par ailleurs, l'étude juge digne d'intérêt la production de froid par machine à absorption dans les sous-stations de chauffage urbain. Au sujet des réseaux de chaleur géothermique, le rapport souhaite leur développement au-delà du résidentiel/tertiaire, par exemple pour desservir des blanchisseries, des agriculteurs ou encore des restaurants, mais, souligne-t-on, cela suppose des "offres de services globales prenant en compte l'investissement, l'exploitation et la maintenance, adaptées à chaque type de clients".

Climatique : comment évolue le marché français ?

En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :

INDICES DE PRIX DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 102,7 en mai 2012 (109,4 en mai 2011).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 124,6 en juin 2012 (118,1 en juin 2011).

INDICES DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 124,6 en juin 2012 (120,5 en juin 2011).
- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 144,7 en juin 2012 (134,4 en juin 2011).

La Capeb réclame un effort de l'Etat en faveur de la chaleur renouvelable

Alors que le marché du solaire thermique est "sinistré" et que les carnets de commandes des artisans du bâtiment en matière d'EnR sont présentement "en forte baisse", la réglementation et les règles assurantielles devraient évoluer pour permettre un fort développement des ventes de capteurs solaires permettant à la fois la production d'ECS et d'électricité. C'est ce qu'a souhaité la Capeb, par la voix de son premier vice-président, Jean-Marie Carton, lors d'une conférence de presse la semaine dernière.

Sur le marché de la rénovation énergétique des logements, des signes inquiétants laissent présager un essoufflement de la dynamique positive actuelle, indique-t-on à la Capeb. Le client anticipe de moins en moins ses besoins à venir et les équipements ne sont remplacés, de plus en plus, que lorsqu'ils sont définitivement hors d'usage. Par ailleurs, pour les installateurs titulaires d'une qualification "reconnue Grenelle", la Capeb souhaite des avantages particuliers, par exemple une instruction plus rapide des dossiers de demande d'un éco-prêt à taux zéro ou encore une bonification des kWh Cumac dans le cadre des CEE.